

Prévisionnel saison 2020/2021



Préambule :

U18

➤ Les championnats débuteront le Samedi 29 février 2020 pour la 2^{ème} phase.

**U18 2^{ème}
phase**

(6 équipes)

Poule unique : E.S.N.A 18 - ET. CHAPELAINE 18 - ROSIERES OM 18 2 - VAUDOISE/VIREY 18- BAR/VENDEUVRE/RICEYS 18 -ESSOYES/OURCE 18.

➔ 10 journées (aller/retour).

➔ Aucune accession.

➔ *Prévisionnel saison 2020/2021 – une poule unique D1 (pour y participer le club doit avoir enregistré au minimum 12 licences joueurs + une licence dirigeant au 31 juillet)*

➔ *avec les équipes auboises reléguées du championnat U19 R2 (sous réserve d'engagement-volontariat), U17 R2, les équipes U18 R3 (sous réserve d'engagement) qui n'accèdent pas au U19 R2 remis à disposition du district, complétée par les équipes le mieux classées de la poule Excellence du championnat U16 district 2^{ème} phase en tenant compte de la limitation à 10 équipes par poule.*

➔ *Création de poules 2^{ème} niveau (D2) saison 2020/2021 en fonction des engagements d'équipes.*

Compétitions 1^{ère}-2^{ème} phase U18 district paramétrées feuille de match informatisée (FMI).

Pour toutes les poules, le district se donne le droit de modifier à tout moment l'organisation du championnat en cas de nécessité.



Préambule :

U16

➤ Les championnats débuteront le Samedi 29 février 2020 pour la 2^{ème} phase.

Poules de niveau

**U16 2^{ème}
phase**

(9 équipes + 1 exempt)

Poule Excellence : FCMT 16 - ASOFA/MARIGNY 16 – ET. CHAPELAINE 16 –
VAUDOISE/VIREY/OURCE 16 – ST JULIEN 16 2 – BAR SUR AUBE FC 16 – ROSIERES OM 16 –
BAR/VENDEUVRE/RICEYS 16 – FC MORGENDOIS 16 2.

- ➔ 9 journées (matches simples)
- ➔ aucune accession

- ➔ *Prévisionnel saison 2020/2021 – une poule unique D1 (pour y participer le club doit avoir enregistré au minimum 12 licences joueurs + une licence dirigeant au 31 juillet)*
- ➔ *- avec les équipes auboises relégués du championnat U15 R2 et U17 R2 (sous réserve d'engagement-volontariat) et les équipes auboises du championnat U14 R3 qui n'accèdent pas au championnat U15 R2 remis à disposition du district, complétée par les équipes le mieux classées de la poule Excellence du championnat U14 district 2^{ème} phase en tenant compte de la limitation à 10 équipes par poule.*

(5 équipes + 1 exempt)

Poule Honneur : VAUDES/AUMONT 16 – DIENVILLE 16 – E.S.N.A 16 – ROMILLY/PORT. 16 – ESC MELDA 16.

- ➔ 10 journées (matches aller/retour)
- ➔ aucune accession

- ➔ *Prévisionnel saison 2020/2021 - Possibilité pour les équipes les mieux classées d'intégrer la poule unique U18 D1 saison 2020/2021 en tenant compte de la limitation à 10 équipes par poule.*
- ➔ *Création de poules de 2^{ème} niveau (D2) saison 2020/2021 en fonction des engagements d'équipes.*

Compétitions 1^{ère} -2^{ème} phase U16 district paramétrées feuille de match informatisée (FMI).

Pour toutes les poules, le district se donne le droit de modifier à tout moment l'organisation du championnat en cas de nécessité.



Préambule :

U14

➤ Les championnats débuteront le Samedi 29 février 2020 pour la 2^{ème} phase.

Poules de niveau

(10 équipes)

**U14 2^{ème}
phase**

Poule Excellence : FOOT SEINE 14 – FCMT 14 2 – ST JULIEN 14 – T.A.C/ESMT 14 – VAUDES/AUMONT 14 – LUSIGNY ET. 14 – ESC MELDA 14 – DIENVILLE 14 – BAR SUR AUBE 14 – ESSOYES/OURCE 14.

- ➔ 9 journées (matches simples)
- ➔ aucune accession
- ➔ *Prévisionnel saison 2020/2021 – une poule unique D1 (pour y participer le club doit avoir enregistré au minimum 12 licences joueurs + une licence dirigeant au 31 juillet)*
- ➔ *avec les équipes auboises du championnat U13 R3 remis à disposition du district qui n'accèdent pas au U14 R1, les équipes auboises du championnat U14 R3 (sous réserve d'engagement-volontariat) qui n'accèdent pas au championnat U15 R2 complétée par les équipes le mieux classées des poules du championnat U13 district 2^{ème} phase en tenant compte de la limitation à 10 équipes par poule.*

(9 équipes + 1 exempt)

Poule Honneur : ESTAC F. 14 – NORD EST AUBOIS 14 – NOGENTAIS FC 14 2 – AGT 14 – BAR/VENDEUVRE/RICEYS 14 – AS CHARTREUX 14 – FCMT 14 3 – ASOFA/MARIGNY 14 – ST PARRES TERT. 14.

- ➔ 9 journées (matches simples)
- ➔ aucune accession
- ➔ *Prévisionnel saison 2020/2021 - Possibilité pour les équipes les mieux classées de cette poule d'intégrer la poule unique U16 D1 saison 2020/2021 en tenant compte de la limitation à 10 équipes par poule.*
- ➔ *Création de poules de 2^{ème} niveau (D2) saison 2020/2021 en fonction des engagements d'équipes.*

Compétitions 1^{ère}-2^{ème} phase U14 district paramétrées feuille de match informatisée (FMI).

Pour toutes les poules, le district se donne le droit de modifier à tout moment l'organisation du championnat en cas de nécessité.